

gouvernance mondiale <=> multilatéralisme = la diplomatie pour négocier les cond° d'une action commune ; à l'opposé, la politique de puissance, de souveraineté.

1. Thème général (l'enjeu central)

Le dossier documentaire est composé d'un extrait des mémoires de l'ex-président socialiste français François Hollande, paru en 2018 sous le titre les leçons du pouvoir. C'est un point de vue, très subjectif, de la signature de l'Accord de Paris lors de la COP 21 en 2015. Le second document est une carte, extraite d'un manuel scolaire, des émissions de GES par pays et des efforts réalisés depuis le protocole de Kyoto de 1997 par la communauté internationale. Les deux documents ont en commun de montrer la gouvernance climatique mondiale et permettent d'expliquer les enjeux géopolitiques de la lutte contre le réchauffement climatique, enjeux de puissance et enjeux de gouvernance multilatérale.

2. Et à partir de là des aspects opposés : multilatéralisme...

3. ... ou politique de puissance.

Phrase-titre

Les enjeux géopolitiques se situent d'abord à l'échelle planétaire et se cristallisent sur la possibilité ou non de bâtir une gouvernance multilatérale sur le thème climatique.

on respecte la chronologie.

La 1ère prise de conscience environnementale mondiale date des années 70 et le Protocole de Kyoto, présenté cartographiquement avec le document 2, est le 1<sup>er</sup> accord international signé. C'est l'ONU qui prête son cadre multilatéral à des COP (Conférences des Parties) prévues par le Sommet de Rio en 1992. Le Protocole de Kyoto, 3ème COP, se tient en 1997 après la guerre froide quand le dialogue international est facilité. Cet accord (réduction des émissions de GES d'au moins 5%/1990 d'ici 2012, puis 2020) ne concernait que les pays développés, conscients du retard de développement des pays du sud, Chine y compris. Néanmoins l'application du protocole est compliquée et le multilatéralisme éclate rapidement puisque le Congrès américain avait refusé de ratifier Kyoto. Le président suivant, G.W Bush, climato-sceptique, n'envisage pas de ralentir la croissance de l'économie américaine, 1ère consommatrice mondiale d'énergies fossiles. Le Canada et l'Australie, pointés comme gouvernés par des climato-sceptiques (**ligne 13**), n'avaient pas non plus ratifié Kyoto.

on évite les citat° longues (paraphrase)

Presque 20 ans plus tard, la COP 21 est organisée à Paris par l'ONU, son secrétaire général Ban Ki-Moon étant présent (**ligne 20**). Cela signifie que la gouvernance multilatérale continue à croire possible l'engagement international. Le contexte est différent : le Président américain B.Obama est favorable à un engagement de son pays, les nombreuses personnalités américaines politiques ou du cinéma présentes à la COP montrent l'évolution d'une partie de la société américaine, malgré le lobbying intense des entreprises pétrolières pour un engagement minimal (**ligne 1**) La Chine est devenue le 1<sup>er</sup> émetteur de GES (mais si l'on prenait en compte les GES /habitant, les Etats-Unis resteraient les plus gros émetteurs) : plus de 10 milliards de tonnes de CO2, émises en 2018 du fait de l'extraordinaire croissance industrielle de ce pays par rapport à 1997.

on apporte des connaissances

Mais les accords multilatéraux ne sont toujours pas contraignants : si une majorité de pays s'est engagée dans l'accord de Paris (195), les applications nationales sont lentes et parfois contraires : l'Australie et les Etats-Unis se sont depuis retirés de l'accord. L'unilatéralisme du Président D. Trump s'est exprimé contre la communauté internationale et son climato-scepticisme contre le GIEC. On le constate : l'enjeu géopolitique majeur, celui d'une gouvernance multilatérale pour affronter une menace planétaire, rencontre toujours les mêmes blocages des souverainetés nationales.

Le deuxième enjeu géopolitique identifiable est celui du soft power que procure l'organisation d'une conférence internationale sur le réchauffement climatique. Les COP, 26 depuis 1995, sont majoritairement organisées dans les pays développés : la carte mentionne celles où un accord a été obtenu, Kyoto au Japon en 1997 et Paris en 2015. Incontestablement, la réussite d'une conférence confirme le rayonnement du pays organisateur mais cet extrait des mémoires de F. Hollande témoigne d'un enthousiasme très subjectif et nombriliste. Le ton général est enlevé mais presque badin et peu en phase avec les enjeux environnementaux. Il faut dire aussi que l'atmosphère de liesse de la fin de la Conférence a dû marquer l'ancien président dans un pays encore choqué et marqué par les attentats de novembre 2015. Il n'empêche que le recul nécessaire (l'ouvrage a été écrit après son mandat) aurait pu l'inciter à davantage de modestie. Il dresse un panorama géopolitique de la planète réducteur et caricatural : Obama est courageux (**ligne 1**), A. Merkel la chancelière allemande forcément fidèle au couple franco-allemand (**ligne 4**), les dirigeants africains

réduits à une dimension continentale condescendante alors qu'ils insistent sur la dette climatique des pays développés (**ligne 7 à 9**). Quant aux bonnes relations avec les pays arabes (**ligne 8**), elles sont en grande partie liées aux ventes d'armes que la France y réalise. La Russie est évoquée pour sa neutralité bienveillante (**ligne 14**), un an après avoir envahi la Crimée et soutenu le séparatisme du Donbass.

Mais c'est avec les personnalités de la société civile qu'il se montre le plus désinvolte : Arnold Schwarzenegger, ancien acteur de film d'action lui « broie les phalanges » mais il rappelle tout de même son engagement ; en tant que gouverneur de Californie (2003/2011), l'acteur a été pionnier dans la lutte contre le réchauffement et a créé une fondation puissante après son mandat. Leonardo DiCaprio, grande star hollywoodienne en tournage de *The Revenant* est décrit avec ironie comme le trappeur qu'il joue à l'écran (barbe d'homme des bois et catogan **ligne 27**).

Quant au coup de marteau de Laurent Fabius, Président de la COP, qui « s'abaisse d'un coup sec », il est largement surestimé : un grand effet sur l'humanité selon lui, mais dans l'immédiat L.Fabius a bien pris garde d'ignorer les objections du Nicaragua, pays que F.Hollande a d'ailleurs tenté d'influencer en faisant intervenir l'autorité morale du pape François (**ligne 16**). A plus long terme, l'Accord a été menacé du fait de retrait des Etats-Unis en 2017 sous D. Trump (mais le nouveau Président Joe Biden l'y a fait rentrer de nouveau), l'objectif des 1,5° d'ici 2100 a été réduit à moins de 2°, les Etats-Unis ont exigé un engagement conditionnel des pays développés pour assurer le leadership dans la lutte contre le réchauffement.

Les enjeux géopolitiques de la lutte contre le réchauffement climatique sont apparus dès les années 90 lorsqu'une gouvernance climatique mondiale s'est ébauchée dans le cadre onusien. L'ONU assure désormais cette mission et depuis la COP de Kyoto, les reculs et avancées se sont succédé au rythme des agendas nationaux des plus grandes puissances. Le dossier ne permet guère de pointer la position de l'Union européenne en pointe dans la lutte et qui est toujours globalement l'union régionale la mieux disante pour la réduction des émissions de GES. Le dossier permet surtout de voir combien certains responsables politiques confondent promotion personnelle et rayonnement de leur pays.

### Remarques de méthode :

- il faut partir des documents à étudier : le sujet ne porte pas sur le climat en général, mais sur les documents.
- donc, on contextualise : il s'agit de la COP 21 qui a abouti à « l'accord de Paris », la carte en dresse un 1er bilan cinq ans après.
- on confronte les docs : qu'ont-ils en commun ? ou quelles différences ?
- POINT IMPORTANT : une expression comme « enjeux géopolitiques » doit être expliquée. Ici, à partir des documents, on pouvait voir que la gouvernance climatique se situe à l'échelle mondiale, et apercevoir deux aspects opposés de la question : 1°) le multilatéralisme est le cadre logique pour résoudre la crise climatique ; 2°) mais le multilatéralisme butte sur la permanence de la politique de puissance. Autrement dit, on a d'un côté l'intérêt commun de l'humanité (1), de l'autre les intérêts propres à chaque puissance (2).
- Renvoyer aux documents, régulièrement (mais sans paraphrase => pas de citations longues).
- Faire des remarques critiques.